

Aperçu de développement régional stratégique

Région de l'Ouest



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

PIERRE DE BANÉ
MINISTRE

APERÇU DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL STRATÉGIQUE

RÉGION DE L'OUEST

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

INTRODUCTION

1. Ce document établit les bases pour la mise en oeuvre à moyen terme de programmes de développement régional du gouvernement fédéral dans l'ouest du Canada. Il fournit un contexte permettant au gouvernement fédéral d'étudier des propositions de développement économique régional en tenant compte du changement rapide de la situation économique dans l'Ouest et dans l'ensemble du pays, du climat financier instable, et des stratégies et politiques des gouvernements provinciaux. Par conséquent, la discussion qui suit indique les domaines prioritaires auxquels devra s'adresser la politique fédérale de développement économique dans l'Ouest, dans les années 80, et met en évidence certains points communs qui apparaissent dans les politiques nationales, régionales et sectorielles.

RÉSUMÉ

2. La région de l'Ouest, qui comprend le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, est une région immense renfermant des ressources naturelles en abondance, notamment les terres agricoles, les ressources en eau, les industries de la pêche en eau douce et en mer, les forêts, les minerais industriels et les carburants. Le stade et la forme de développement économique présentent des contrastes frappants dans l'ensemble de la région et même au sein de chaque province. Ce développement varie des régions montagneuses intérieures et sous-développées de la Colombie-Britannique et du Yukon à la prairie colonisée depuis longtemps, de la toundra désolée aux centres métropolitains et des paisibles villages ruraux aux nouvelles villes industrielles. Cette économie complexe et en expansion est à la base du développement régional de l'ouest du Canada.
3. Depuis le début de la Confédération, l'intérêt public a joué un grand rôle dans l'orientation du développement de l'Ouest. Les décisions se rapportant à la construction des chemins de fer,

la politique en matière d'immigration, les régimes tarifaires et les tarifs de transport des marchandises ont eu des effets importants et durables sur la structure économique de l'Ouest. Plus récemment, l'expansion de l'Ouest a continué à subir l'influence des politiques nationales telles que la fixation des prix des ressources énergétiques, les transports et le commerce. La puissance économique et politique de l'Ouest est en pleine croissance, et les politiques nationales se rapportant à l'Ouest ne peuvent plus être établies strictement dans le contexte traditionnel d'un " arrière-pays " fournissant les ressources élémentaires aux marchés industrialisés du centre du Canada et en dehors du continent. Dans les années 80, la politique fédérale à l'égard de l'Ouest devra tenir compte qu'il y va de l'intérêt commun des régions et du pays de favoriser le développement régional de l'Ouest, et par là, de renforcer les liens entre le centre industriel et les nouveaux marchés de l'Ouest.

4. La mise en valeur des ressources de l'Ouest peut fournir de grandes occasions de développement régional dans les années 80. Si l'on veut arriver à ce que le pays soit autonome dans le domaine énergétique au cours des années 90, il faudra investir d'énormes sommes dans les ressources. Il faudra contrebalancer la production réduite de pétrole brut due à l'épuisement des puits en encourageant la mise au point de techniques de récupération et l'exploitation des sables pétrolifères et de l'huile lourde. Ces investissements peuvent être complétés par des dépenses parallèles dans les raffineries, l'industrie pétrochimique et, ce qui est plus important, les pipe-lines menant aux nouvelles sources comme celles que l'on connaît à Norman Wells et ailleurs dans l'Arctique. Les mouvements récents et prévus des prix des matières premières augmentent la valeur d'autres ressources de l'Ouest dans le domaine de l'énergie, des minerais et de l'agriculture : le charbon, principalement en Colombie-Britannique, au Yukon et en Alberta; l'uranium, en Saskatchewan; l'énergie hydro-électrique, en Colombie-Britannique et au Manitoba et le gaz dans toutes les provinces sauf au Manitoba. Toutes ces ressources indiquent que les ressources naturelles de l'Ouest peuvent contribuer à la croissance économique du Canada et à sa balance commerciale au cours des années 80.

5. À cause des fluctuations que subit l'économie de l'Ouest parce qu'elle dépend des ressources, les politiques de développement régional des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont depuis longtemps fixé comme objectifs principaux une croissance stable, une diversification économique et la réduction des inégalités sociales et économiques. Toutes les provinces et tous les territoires de l'Ouest se rendent compte qu'ils sont liés aux marchés extérieurs instables pour écouler les produits de leurs ressources. La baisse récente des prix internationaux du grain, due à l'embargo que les États-Unis ont mis sur les exportations à la Russie, et les changements dans la fixation des prix du cartel du pétrole international, rappellent avec insistance l'instabilité de ces marchés. Les provinces de l'Ouest s'efforcent de trouver des moyens d'utiliser les revenus provenant de l'abondance actuelle de leurs ressources pour diversifier leur économie et réduire leur dépendance vis-à-vis des événements extérieurs qui influent sur les marchés des matières premières et sur l'exploitation des ressources.
6. Les particuliers et les provinces n'ont pas les mêmes occasions de participer aux nombreux grands projets de développement de la région à travers l'Ouest. Les autochtones n'ont pas bénéficié également de la croissance de l'Ouest, bien qu'ils acceptent de plus en plus de s'établir dans les centres urbains et dans d'autres régions où les possibilités d'emploi sont nombreuses. Le Manitoba n'a que des possibilités de développement limitées et n'a pas eu sa part de l'expansion qui s'est produite plus à l'ouest. Le rôle traditionnel de Winnipeg en tant que centre financier et centre de distribution des Prairies est remis en question par l'importance croissante de Calgary, d'Edmonton et d'autres villes de l'Ouest. La croissance du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest continue à être lente et incertaine, puisqu'elle dépend d'importants projets d'exploitation des ressources. La suppression des graves inégalités économiques dont souffrent les régions et les particuliers, surtout les autochtones, continue d'être un objectif prioritaire des gouvernements de l'Ouest.
7. Il existe de sérieuses entraves économiques au développement régional de l'ouest du Canada. Les

expéditions de grains et d'autres matières premières liées aux ressources sont de plus en plus limitées par un réseau de transport inefficace et des installations de manutention des marchandises insuffisantes. Le manque de réserves d'eau stables peut entraver la production de certaines ressources, telles que les huiles lourdes en Alberta et en Saskatchewan, et l'accroissement du rendement agricole dans la prairie. Comme les rivières de la prairie traversent généralement les frontières provinciales et parfois internationales, si l'on veut résoudre les problèmes d'eau, il faudra obtenir une collaboration intergouvernementale, construire des ouvrages de contrôle et peut-être des canaux liant plusieurs bassins entre eux. Finalement, les investissements continus dans la mise en valeur de l'énergie et des autres ressources nécessiteront une augmentation rapide de la main-d'oeuvre de l'Ouest.

8. Si l'on veut stabiliser la croissance économique dans l'Ouest, il faudra supprimer les entraves à la mise en valeur des ressources de base et encourager la diversification industrielle en faisant en sorte que les ressources de base produisent une plus grande valeur ajoutée, et en favorisant l'expansion du petit secteur manufacturier de l'Ouest. De plus, ces obstacles peuvent limiter la contribution de l'Ouest au développement économique national. Cependant, de telles entraves peuvent être supprimées, grâce à une coopération intergouvernementale et à un désir de mettre en place les politiques et l'infrastructure nécessaires.
9. La lente croissance économique nationale et l'instabilité continue du rendement économique régional soulignent la nécessité de mettre en oeuvre, dans l'ensemble du Canada, des activités de développement économique plus équilibrées et plus intégrées. De nombreuses régions du Canada ont la possibilité d'approvisionner le marché croissant des ressources de l'Ouest et d'exploiter des sources d'énergie intérieures sûres et d'autres matériaux bruts dont toute l'économie nationale pourra bénéficier. Il est donc important que l'on intègre davantage la croissance de l'Ouest à celle du reste du pays. Toute politique économique doit également porter sur les

disparités régionales persistantes de l'Ouest tout en supprimant les obstacles au développement et à la diversification. Toute politique économique fédérale à l'égard de l'Ouest devra combiner les intérêts nationaux et régionaux au sein d'un cadre de travail efficace pour le développement économique régional. La discussion suivante examine les bases permettant une coopération accrue des gouvernements fédéral et provinciaux en vue d'élaborer des politiques qui encourageront une plus grande participation de tous les habitants de l'Ouest et de tous les Canadiens aux bénéfices qui peuvent découler de la croissance et de l'expansion de l'Ouest.

LES FACTEURS

Les ressources naturelles

10. La région de l'Ouest couvre les deux tiers des terres formant le Canada. La région renferme de nombreuses richesses naturelles : ressources énergétiques, minéraux, ressources hydrauliques, terres agricoles, réserves forestières, et elle a également accès aux ressources de l'océan Pacifique. Les ressources énergétiques de la région sont immenses même considérées selon des normes internationales. On connaît bien les immenses possibilités des sables pétrolifères. Les réserves de charbon, particulièrement en Colombie-Britannique, en Alberta et au Yukon, dépassent 160 milliards de tonnes. La Saskatchewan possède quelques-uns des gisements d'uranium les plus riches au monde.
11. Les minerais de base sont également abondants. Le cuivre, le zinc, le nickel, le molybdène, l'or, l'argent, le plomb, le tungstène et la barytine ont été exploités commercialement en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les régions septentrionales des provinces des Prairies et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le sulfate de sodium, le soufre, les sables quartzeux et les argiles existent en abondance dans la prairie. Des gisements de potasse de très grande qualité en Saskatchewan pourraient approvisionner le monde entier pendant les prochains trois mille ans, au taux actuel de consommation.
12. La terre et le sol sont les fondements d'une production agricole et forestière intensive. Les

provinces de l'Ouest possèdent près de 170 millions d'acres de terres arables, soit environ les trois quarts du sol canadien. La plus grande partie de la prairie convient particulièrement à l'agriculture céréalière en terres arides ou à l'élevage, bien que la saison de croissance un peu plus longue, dans certaines régions du sud du Manitoba, permette la production de diverses cultures spéciales de grande valeur. Le climat plus doux de la Colombie-Britannique convient à l'horticulture spécialisée, et la province possède une importante industrie laitière. Les forêts couvrent la plus grande partie des montagnes et des terres septentrionales de l'Ouest. L'exploitation commerciale s'est faite intensivement en Colombie-Britannique : en 1977, l'industrie forestière et l'industrie manufacturière connexe représentaient 31,6 % de la valeur ajoutée provinciale. Les exploitations forestières jouent également un grand rôle dans les régions du nord des trois provinces des Prairies et dans les régions voisines du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

13. Les régions les plus septentrionales de la prairie, les territoires et l'intérieur de la Colombie-Britannique hérissé de montagnes continuent à servir d'habitat aux animaux à fourrure et au gibier. Les 355 861 kilomètres carrés couverts par les lacs et les rivières de l'Ouest abritent des quantités commerciales de poisson d'eau douce. De plus, les eaux côtières du Pacifique supportent d'importantes activités de pêche commerciale au saumon et au hareng. Les montagnes, les paysages maritimes et les bassins hydrographiques spectaculaires de la Colombie-Britannique, du Yukon et de l'Alberta, la beauté et l'immensité de l'Arctique et les vastes plaines et forêts septentrionales de la prairie constituent une terre de loisirs unique qui, en grande partie, n'est pas encore exploitée.

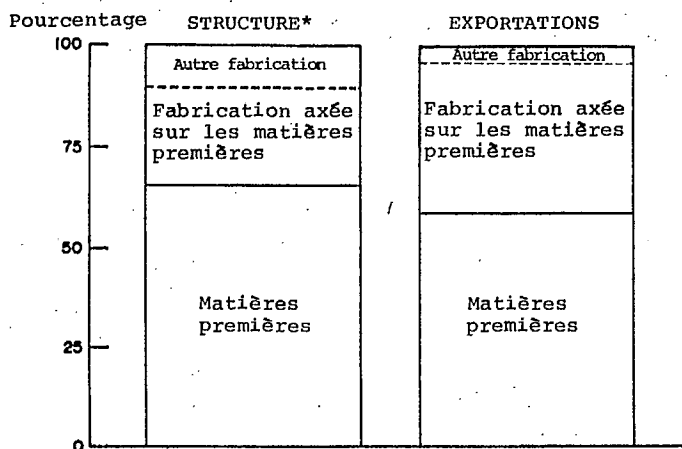
Les tendances récentes

14. Depuis 1971, l'économie de l'Ouest a crû plus rapidement, la plupart du temps, que l'économie nationale. Des mouvements favorables des prix internationaux ont entraîné une production plus importante dans les domaines de l'agriculture, des minéraux et de l'énergie dans l'Ouest. Cette

croissance a encore été favorisée par les découvertes et les mises en exploitation de nouveaux carburants et minéraux et de nouvelles cultures. En 1979, la population de l'Ouest et des territoires dépassait 6,7 millions, augmentant ainsi le taux de population de ces régions par rapport au taux national de 26,5 à 28 %. Le produit intérieur réel a augmenté de près de 50 %, atteignant 34,6 milliards de dollars en 1979, en dollars de 1971, soit près d'un tiers du total canadien.

15. La part de l'Ouest dans les nouveaux investissements nationaux, les produits à valeur ajoutée et la création de nouveaux emplois a augmenté de façon impressionnante au cours des années 70. Le nombre d'emplois dans l'ouest du Canada a augmenté de 33 % pour atteindre 2,9 millions. En même temps, la main-d'oeuvre active de l'Ouest n'a augmenté que de 30,4 %. Comme le nombre d'emplois créés était plus élevé que le taux de croissance des effectifs de la main-d'oeuvre, le taux de chômage a sensiblement diminué dans l'Ouest, alors que le taux moyen national augmentait. Des revenus plus élevés et un taux de chômage inférieur devraient continuer à attirer vers l'ouest des travailleurs d'autres provinces, à mesure que l'économie canadienne s'adapte aux possibilités de l'Ouest.
16. Cependant, l'expansion de l'Ouest n'a eu que peu d'effets sur le caractère de l'économie régionale qui dépend principalement des exportations. En 1977, la dépendance de l'Ouest vis-à-vis des ressources naturelles représentait 65 % des produits régionaux à valeur ajoutée (à l'exclusion de la construction). Le secteur manufacturier est dominé par le traitement primaire des ressources aux fins d'exportation. Si l'on compare la structure de l'industrie et les exportations de l'Ouest, on remarque l'orientation persistante de l'économie vers l'exportation de produits et de carburants primaires (voir fig. 1). Depuis toujours, cette dépendance s'est soldée par une activité commerciale très variable avec des problèmes proportionnés dus à l'inflation pendant les périodes d'expansion et au chômage en périodes de récession.

FIGURE 1
STRUCTURE INDUSTRIELLE ET EXPORTATIONS
Région de l'Ouest, 1977



* Part des produits à valeur ajoutée, à l'exclusion de la construction.

Les disparités géographiques et sociales

17. La mise en valeur des ressources de l'Ouest offre des possibilités de croissance et de développement qui ne sont pas réparties également parmi les provinces, les territoires et les habitants de l'Ouest du Canada. Il existe des disparités sociales et économiques importantes entre les centres urbains en pleine expansion et les petites agglomérations rurales; entre le Nord éloigné et le Sud industrialisé; entre les provinces à croissance rapide et celles à croissance faible; et entre les autochtones et les autres habitants de l'Ouest. Ces inégalités ont été des facteurs importants du développement de l'Ouest. La grande expansion actuelle souligne encore davantage ces différences sociales et économiques dans l'Ouest.

18. La croissance s'est soldée par une urbanisation rapide. En 1979, plus de la moitié de la population de l'Ouest et deux tiers des entre-

prises manufacturières régionales étaient concentrés dans les grands centres de Victoria, Vancouver, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina et Winnipeg. Ces grandes villes ont vu s'installer et s'agrandir des entreprises professionnelles, des services d'experts financiers et des services de transport, ainsi que des manufactures. Il est important de noter que certains centres régionaux moins importants, particulièrement en Colombie-Britannique et en Alberta, ont connu des taux de croissance plus rapides que les grandes villes de l'Ouest.

19. Par opposition, bon nombre de petites agglomérations rurales, qui étaient jadis nécessaires à une économie agricole exigeant une main-d'oeuvre importante, continuent à décliner peu à peu. L'érosion de l'assise commerciale d'un grand nombre d'agglomérations de la prairie et l'exode continue de la population rurale rendent ces centres de moins en moins capables d'offrir des services de qualité aux habitants ruraux. Si l'on veut que l'économie agricole ait un rendement acceptable, il faudra veiller au maintien des services fournis à la collectivité agricole en renforçant les centres ruraux clefs. De même, bon nombre de villes à industrie unique jouent un rôle important à l'égard du développement des ressources rurales en Colombie-Britannique et dans le nord des provinces des Prairies. Bien que certains de ces centres connaissent actuellement une croissance rapide, leur dépendance vis-à-vis des fluctuations des marchés mondiaux des produits de base constitue toujours un obstacle important à toute expansion locale.
20. Les perspectives provinciales sont très variées. La croissance a été fortement concentrée dans certaines régions de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et, plus récemment, en Saskatchewan. Au Manitoba, on ne prévoit aucun nouveau projet lié aux ressources au début des années 80. Le taux de croissance démographique de Winnipeg pour les années 1971-1976, de 5 %, était le plus faible des centres métropolitains de l'Ouest. L'exode continue de la main-d'oeuvre du Manitoba, généralement vers des endroits situés plus à l'ouest, indiquent que la province et Winnipeg font face à une concurrence sérieuse des autres centres de l'Ouest sur le marché du travail. De plus en plus, la province et la ville devront se

tourner vers les marchés croissants des ressources en dehors du Manitoba, si elles veulent accroître le niveau des activités.

21. Dans les deux territoires du Nord, la population et l'activité économique sont beaucoup moins élevées. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'importance de l'emploi dans le secteur public indique qu'il s'agit là de l'économie peut-être la moins indépendante du Canada. Au Yukon, les activités minières et les services connexes, qui existent depuis longtemps, l'aménagement de l'infrastructure et le tourisme commercial représentent une étape de grande importance, bien que limitée, dans le développement économique. Les perspectives de croissance future dépendent de l'expansion de l'infrastructure pour l'électricité et les transports, de nouvelles exploitations minérales, de la construction possible d'un pipe-line et de l'expansion de l'industrie du tourisme.
22. La faible participation des autochtones au processus de développement économique est le problème le plus commun et le plus persistant relatif à l'inégalité socio-économique dans les provinces des Prairies et les territoires du Nord et, dans une moindre mesure, en Colombie-Britannique. On estime que les habitants d'origine autochtone représentent 5 % de la population des provinces de l'Ouest. Dans les territoires du Nord, 30 à 50 % de la population est d'origine autochtone. Dans toute la région de l'Ouest, les autochtones représentent une proportion excessive du nombre de chômeurs. De nombreux obstacles (manque d'aptitudes professionnelles, faibles revenus, isolation géographique et structure sociale et culturelle) se combinent pour dénier à de nombreux autochtones la possibilité de participer activement aux aspects principaux de développement de l'Ouest et du Nord. Les emplois (80 %) liés à l'exploitation future des ressources nécessiteront des aptitudes professionnelles que très peu d'autochtones possèdent actuellement. Cette situation restera inchangée à moins que les groupes autochtones, l'industrie, les syndicats et les gouvernements ne fassent des efforts conscients et concertés pour la modifier.

23. Depuis plusieurs décennies, le taux de croissance de la population autochtone est élevé. Plus de la moitié de la population a moins de quinze ans. À mesure que ces jeunes deviendront plus âgés, ils joueront un rôle important sur la composition de la population active et de la population scolaire dans les années 80. Un nombre croissant d'autochtones, y compris les Indiens inscrits et non inscrits et les Métis, s'établissent dans les plus grands centres urbains de l'Ouest. Winnipeg, Regina, Saskatoon et, dans une moindre mesure, Edmonton, Calgary et Vancouver ont de grandes populations d'autochtones qui ne font que croître. D'ici à 1985, la population autochtone de Regina devrait atteindre 33 500 personnes, une augmentation prévue de 65 % par rapport à 1976. Des estimations récentes indiquent que près d'un tiers des enfants inscrits dans les écoles à Regina, d'ici à 1986, sera d'origine autochtone.
24. La migration d'un grand nombre d'autochtones vers les centres urbains coûte énormément au point de vue social et économique. Les liens culturels et familiaux sont rompus, et les styles de vie traditionnels abandonnés. Les autochtones ne possèdent généralement pas les aptitudes professionnelles nécessaires pour profiter des possibilités d'emploi dans les villes, ce qui entraîne, par conséquent, des taux élevés de chômage et une grande dépendance vis-à-vis des transferts. D'une façon très réelle, les populations autochtones croissantes des centres urbains, tels que Regina et Winnipeg, ont transféré bon nombre de problèmes existant depuis longtemps et relatifs au développement social et économique de l'Ouest de leurs agglomérations éloignées au milieu urbain et donc au premier plan de l'actualité. La dichotomie économique et sociale entre les autochtones de l'Ouest et les non-autochtones ne fait que croître en diversité et en ampleur.

Les perspectives régionales pour les années 80

25. Le rendement économique de l'Ouest continuera à être dominé par les investissements régionaux dans les projets de mise en valeur des ressources. On a prévu ou proposé de nombreux investissements à grande échelle d'un total de plus de 100 milliards de dollars pour les années 80. La plupart des projets sont liés à l'exploitation, à la

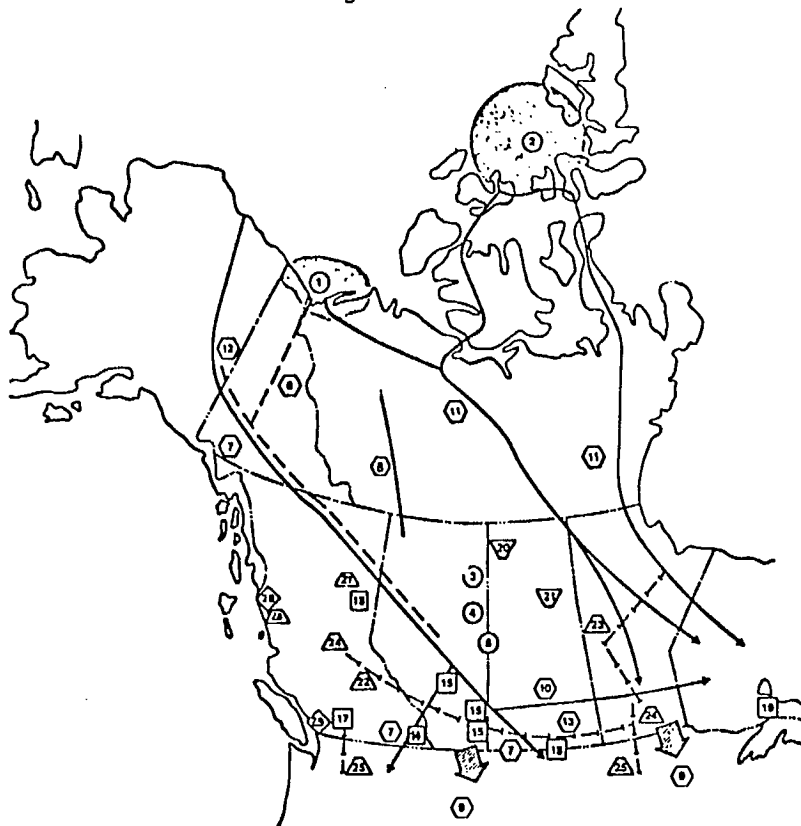
production ou à la transmission de l'énergie (voir carte 1). En outre, on prévoit de grands investissements dans le système de transport et de manutention des marchandises de l'Ouest, ainsi que dans le système d'exportation, pour assurer la compétitivité de la Colombie-Britannique et des provinces des Prairies qui n'ont aucune issue maritime, sur les marchés étrangers. Ces investissements permettront à l'expansion dans le domaine de la mise en valeur des ressources de l'Ouest de se poursuivre dans les années 80.

26. Les grands projets liés aux ressources -

La croissance de l'Ouest continuera à s'appuyer de plus en plus sur les grands projets liés aux ressources. L'Alberta met en place actuellement une industrie pétrochimique de pointe visant à utiliser ses ressources en gaz naturel et en pétrole. Les compagnies Shell Canada Ltd. et Esso Resources Ltd. ont récemment annoncé leur intention de construire de nouvelles raffineries pour pouvoir produire, en partie, des charges d'alimentation pour l'industrie chimique, ce qui indique que cette tendance va se poursuivre. Il semble qu'il est possible de produire davantage de produits finals à partir du chlorure de polyvinyle dont on dispose maintenant. De même, la Saskatchewan pourrait utiliser ses réserves de potasse pour attirer des usines d'engrais. L'IPSCO qui agrandit ses installations de construction de pipe-line, à Regina, devrait pouvoir répondre aux demandes des marchés en expansion dans toute la région de l'Ouest. Le commerce interprovincial a favorisé encore davantage l'expansion des usines de matériel agricole et le choix de leur emplacement dans la prairie. La Colombie-Britannique possède une vaste gamme de liens économiques possibles, grâce à ses ressources variées. Il y a, par exemple, les usines de pâtes et papiers et les scieries, qui se basent sur les ressources forestières, les conserveries de poisson reliées à une meilleure gestion des pêches à l'intérieur de la zone de 200 milles et le traitement du gaz naturel relatif aux opérations d'extraction dans le district de Peace River. L'exploitation de l'électricité pourrait contribuer également à attirer les entreprises en Colombie-Britannique et au Manitoba.

CARTE 1

PRINCIPAUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
Région de l'Ouest



LÉGENDE

- | | |
|---|--|
| ○ EXPLOITATION DU PÉTROLE ET DU GAZ | □ EXPLOITATION DU CHARBON |
| 1. Gaz du delta et de la mer de Beaufort | 14. Charbon du sud-est de la C.-B. |
| 2. Programme d'exploration de la Panarctic | 15. Production d'énergie thermique en Alberta |
| 3. Sables bitumineux, par ex. :
a) Alsands
b) Expansion de la Suncor
c) Expansion de la Syncrude | 16. Production d'énergie thermique en Saskatchewan |
| 4. Cold Lake | 17. Charbon de Hat Creek |
| 5. Pétrole lourd | 18. Charbon du nord-est de la C.-B. |
| | 19. Terminal houiller de Thunder Bay |
| ○ APPROVISIONNEMENT ET TRANSPORT DU PÉTROLE ET DU GAZ | ▽ EXPLOITATION DE L'URANIUM |
| 6. Pipe-line de la Dempster | 20. Amok Mining, lac Cluff |
| 7. Gazoduc de la route de l'Alaska (Alcan-Foothills) | 21. Key Lake Mining |
| 8. Pipe-line de la Norman Wells | |
| 9. Échangeurs de gazoducs | △ TRANSPORT DE L'ÉNERGIE HYDRO-ÉLECTRIQUE |
| 10. Expansion de la Trans Canada Pipeline | 22. Mise en valeur du fleuve Columbia |
| 11. Propositions relatives au projet de la Polar Gas | 23. Lignes à haute tension du fleuve Nelson |
| 12. Oléoduc de la route de l'Alaska | 24. Réseau énergétique de l'Ouest |
| 13. Expansion des industries servant à l'approvisionnement en tuyaux d'acier | 25. Transferts en vrac vers les États-Unis |
| | 26. Centrale hydraulique de Kemano |
| | 27. Centrale hydraulique de la rivière Peace |
| | ◇ AUTRES MOYENS DE TRANSPORT |
| | 28. Terminal de Prince-Rupert |
| | 29. Banc Roberts |

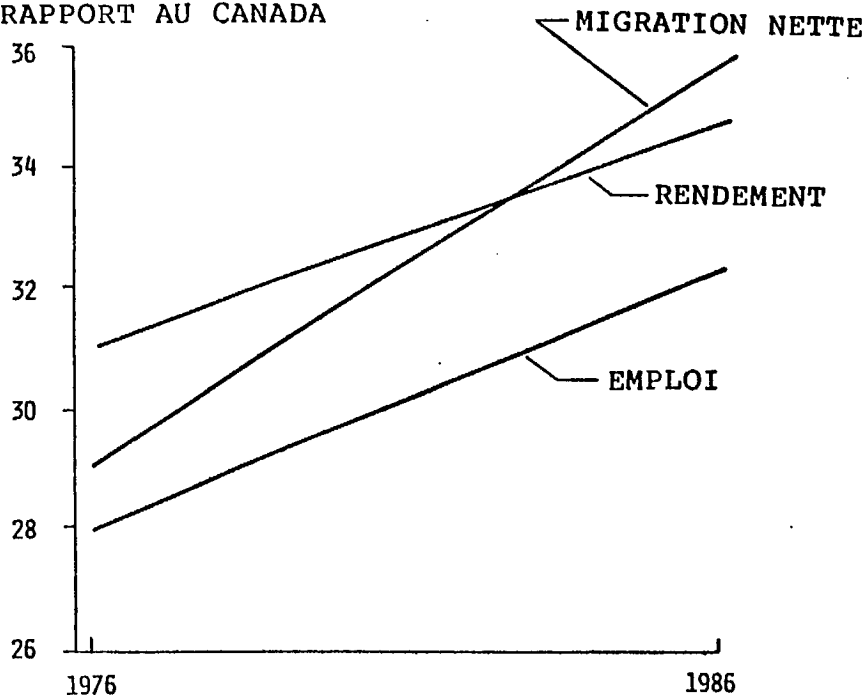
27. Les autres industries reliées aux ressources - Le rendement régulier de l'agriculture, grâce à l'augmentation des prix mondiaux des aliments pendant la deuxième moitié de la décennie, a été parallèle à la réalisation de ces projets. La valeur des exportations de grain canadien a fort augmenté, d'environ 0,7 milliard de dollars en 1970 à 2,2 milliards en 1978. Le traitement des aliments et des boissons a également accru sa valeur ajoutée, de 620 millions de dollars à 1,3 milliard de dollars entre 1976 et 1979. Les industries minières et forestières de l'Ouest devraient également maintenir sinon accroître leur part de l'activité nationale. À moyen terme, on prévoit que les prix internationaux à la hausse devraient encore stimuler les industries reliées aux ressources naturelles. Cependant, des installations de transport appropriées et des marchés mondiaux stables continueront d'être les conditions essentielles pour une croissance équilibrée.
28. Les services financiers - Les revenus que l'Ouest retire de ses ressources naturelles, comme le démontre le fonds du patrimoine croissant de l'Alberta, sont des éléments importants lorsqu'il s'agit d'attirer les organismes bancaiers internationaux dans l'Ouest. Les banques canadiennes ont déjà réagi, et l'on s'attend à ce que la communauté financière internationale renforce sa présence, conformément aux amendements prévus dans la Loi sur les banques. Bien que les deux mécanismes soient très différents, la British Columbia Resources Investment Company et l'Heritage Fund de la Saskatchewan peuvent être utilisés de façon semblable pour diversifier les économies respectives de ces deux provinces.
29. Les perspectives futures - Outre les grands projets au premier plan de l'actualité et les industries des ressources primaires en expansion, les perspectives sont tout aussi optimistes en ce qui concerne une expansion importante des secteurs plus traditionnels de la fabrication et des services. L'effet combiné de ces développements sur l'économie de l'Ouest sera très important. La figure 2 indique que l'Ouest canadien continuera à accroître sa part de l'activité économique nationale. Cette tendance vient étayer l'argument selon lequel il est de toute urgence, pour l'intérêt national et régional d'utiliser cette

croissance soutenue en vue d'atteindre des objectifs clefs de développement national et régional. Les facteurs profonds qui sont à la base de ces perspectives de croissance régionale diffèrent d'une province à l'autre.

FIGURE 2

ACTIVITÉS (ESTIMATION)
Région de l'Ouest, 1976-1986

POURCENTAGE PAR
RAPPORT AU CANADA



30. Le Manitoba - Au début des années 70, l'économie du Manitoba a été grandement stimulée par la construction des installations hydro-électriques du fleuve Nelson. Ces dernières années, les conditions du marché ont sérieusement restreint cette activité. À la suite de cela et parce qu'il n'y a pas d'autres grandes activités de mise en valeur des ressources dans d'autres secteurs, la croissance du Manitoba a été plus lente que dans les autres provinces de l'Ouest. On prévoit que cette léthargie va se poursuivre à moins que l'exploitation d'autres ressources ou les débouchés pour l'exportation de l'énergie électrique n'augmentent considérablement. Cependant, il semble y avoir de grandes possibilités dans le secteur des fonderies, des

entreprises de la fabrication métallique et du matériel de transport, grâce à la main-d'oeuvre qualifiée de Winnipeg et aux marchés de l'Ouest en expansion. A plus long terme, la pénurie d'énergie en Amérique, ainsi que l'expansion industrielle intérieure, pourra stimuler la construction d'autres ouvrages hydro-électriques sur le fleuve Nelson.

31. La Saskatchewan - On attribue la croissance de la Saskatchewan dans les années 70, et l'on prévoit qu'elle se poursuivra dans les années 80, à des marchés agricoles forts, associés à l'expansion croissante de l'industrie de la potasse et à une exploration accélérée des gisements d'uranium, ce qui devrait entraîner des activités minières et de raffinage accrues au début des années 80. Les huiles lourdes pourraient également être un facteur important de la croissance pendant la prochaine décennie. Ces perspectives optimistes relatives aux secteurs principaux des ressources s'accompagnent cependant du besoin de diversifier et d'élargir l'assise industrielle très étroite de la province. Il faudra d'autres développements semblables à l'expansion actuelle de l'IPSCO pour que la Saskatchewan puisse réaliser ne fuisse qu'une faible partie des possibilités de fabrication découlant de l'expansion des ressources de l'Ouest.
32. L'Alberta - La croissance de l'Alberta est due à une mise en valeur rapide des ressources énergétiques accompagnée d'une expansion des secteurs connexes de la construction et des services. L'escalade des prix mondiaux de l'énergie, liée à l'avantage concurrentiel des sables bitumineux et des huiles lourdes, par rapport aux schistes bitumineux ou au charbon liquéfié, devrait permettre à l'Alberta de maintenir son taux de croissance élevé pendant les années 80. La province devra profiter de cette force temporaire pour diversifier son économie, grâce au traitement à valeur ajoutée dans des domaines tels que l'industrie pétrochimique, et en exploitant davantage ses ressources renouvelables telles que l'agriculture, les forêts et le tourisme. Les villes en pleine expansion et le fonds du patrimoine continueront probablement à encourager l'établissement d'institutions financières et la recherche en haute technologie dans la province. Jusqu'à présent, la province a

réussi à attirer une partie des laboratoires de Northern Telecom et à se voir accorder une subvention de 300 millions de dollars pour la recherche médicale.

33. La Colombie-Britannique - En Colombie-Britannique, le potentiel de développement est concentré dans les forêts, les minéraux et, dans une moindre mesure, l'agriculture, la pêche et l'énergie hydro-électrique. Les perspectives à moyen terme sont bonnes dans les secteurs importants des forêts et des mines. On attend la conclusion d'accords commerciaux et l'approbation du gouvernement pour mettre en oeuvre plusieurs projets de mise en valeur de nouvelles mines de charbon métallurgique. Dans le secteur de la fabrication et du traitement, le climat est favorable, grâce aux grands et importants marchés locaux concentrés dans le Sud-Ouest et à une prise de conscience croissante des importantes possibilités d'exportation vers les pays en bordure du Pacifique. On cultive les marchés de la côte du Pacifique et l'on étudie de plus en plus l'ensemble du réseau de transport et les installations portuaires pour voir s'ils répondent à la demande, ce qui constitue une condition essentielle pour bien desservir de nouveaux marchés.
34. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest - Les territoires du Nord possèdent d'immenses ressources encore inutilisées qui pourraient être mises en valeur à plus long terme. Outre les grands projets de construction de pipe-lines, d'autres possibilités pourraient avoir une répercussion importante non seulement dans les territoires mais dans tout l'ouest du Canada et même dans le pays en général. La poursuite de l'exploration et de l'exploitation des minéraux et des réserves de gaz naturel et de pétrole dans diverses régions des territoires indique qu'on pourrait y faire d'importants investissements à l'avenir. De plus, dans les régions les plus accessibles du Nord, on peut également développer d'autres industries axées sur les ressources, ainsi que le tourisme. Cependant, les répercussions des grands projets de développement dans le Nord pourraient changer de façon dramatique le style de vie du Nord si l'on ne prend pas les précautions nécessaires pour contrebalancer leurs effets secondaires néfastes.

Les obstacles au développement de l'Ouest

35. Il existe de nombreux obstacles physiques, humains et institutionnels qui peuvent entraver le développement de l'Ouest. Il faudra de grands engagements des fonds publics à moyen terme pour réduire ces entraves et permettre à l'Ouest de réaliser son potentiel de développement.
36. La main-d'oeuvre - Le développement de l'Ouest nécessitera un accroissement des effectifs de la main-d'oeuvre. Si le taux de croissance moyen de la population active de l'Ouest reste jusqu'en 1990 ce qu'il a été depuis 1966, le nombre d'emplois augmentera de près de 45 %, soit une augmentation de 1 228 000 emplois pour plus de 4 000 000 de personnes. En outre, près de 260 000 années-personnes d'emplois directs et indirects pourraient être créées par les grands projets de mise en valeur des ressources, et ce nombre devrait croître à longue échéance. On prévoit que ces conditions entraîneront une pénurie de 650 000 travailleurs d'ici à 1990, même si l'on tient compte de la migration prévue de l'étranger et d'un taux de participation croissant. Pour remédier à cette pénurie, la migration annuelle intérieure vers l'ouest devra être de près de 58 000 personnes. On atteindra probablement ces chiffres en abaissant le taux de chômage et en offrant des salaires et des traitements plus élevés dans l'Ouest que dans le reste du pays. Les besoins de main-d'oeuvre de l'Ouest pourraient donc offrir des possibilités d'emploi aux chômeurs des autres régions du pays. En outre, le marché du travail en pleine expansion pourrait offrir davantage de possibilités permettant aux autochtones de franchir les importantes barrières qui les empêchent de participer aux activités économiques.
37. La pénurie de main-d'oeuvre devrait se faire sentir le plus sévèrement dans les emplois qualifiés. En effet, les hommes de métier qui se sont joints au marché du travail canadien pendant la période d'immigration de l'après-guerre, et qui venaient d'Europe, sont maintenant près de l'âge de la retraite. Les énormes projets de construction de pipe-lines, de raffineries, de mines et de mise en place des services publics créeront une demande pour des soudeurs de récipients pour liquide sous haute pression et

pour d'autres ouvriers hautement qualifiés, demande qui dépasse de loin les ressources en main-d'oeuvre disponibles et la capacité des installations de formation actuelle. Dans les régions les plus éloignées du Nord, la pénurie de main-d'oeuvre devrait se faire sentir encore davantage à cause du manque d'installations communautaires et sociales qui sont des éléments clefs lorsqu'il s'agit d'attirer une main-d'oeuvre qualifiée et extrêmement mobile dans une économie moderne.

38. L'eau - Dans la prairie, le développement dépend d'un approvisionnement en eau suffisant. Les provinces des Prairies ont le taux de ruissellement printanier le plus faible de toutes les régions du Canada et le taux le plus faible de précipitations, à l'exception du Nord. L'économie de la prairie est très sensible au manque d'eau. En 1977, la sécheresse, qui a sévi en hiver et au printemps, a sérieusement nui à la production agricole et industrielle, aux services municipaux, à la production hydro-électrique et aux activités dans le secteur forestier. Si la sécheresse de 1977 s'était poursuivie dans le courant de l'été et de l'automne, le manque d'eau aurait coûté à l'agriculture et aux secteurs connexes une somme évaluée à 5 milliards de dollars. Malgré la pluie qui est tombée à la fin du printemps, la sécheresse a coûté aux seules compagnies hydro-électriques plus de 100 millions de dollars. Actuellement, l'année 1980 se présente comme une autre année de sécheresse exceptionnelle.
39. Le potentiel de croissance et de diversification industrielles de l'ouest du Canada va de pair avec une demande de plus en plus grande d'eau. La Colombie-Britannique a l'intention de continuer à dépendre de l'hydro-électricité pour son usage intérieur et aura besoin d'une infrastructure plus développée pour transporter l'eau devant être utilisée dans les entreprises industrielles et dans les mines. L'expansion démographique de l'Alberta, les demandes croissantes d'énergie thermo-électrique, la mise au point de meilleures techniques d'extraction du pétrole et du gaz et de nouvelles demandes provenant de la production in situ d'huile lourde et de sables bitumineux, nécessiteront de plus en plus de raccords entre bassins hydrographiques afin d'empêcher les pénuries d'eau. Des problèmes semblables d'approvisionnement en eau en Saskatchewan pourraient entraver la production

d'électricité à partir du charbon dans le Sud-Est, ainsi que l'exploitation et le raffinement de l'uranium dans le centre et le nord de la province. Les besoins du Manitoba portent sur la nécessité d'améliorer la gestion hydraulique dans la partie centre-sud de la province et d'assurer un approvisionnement en eau sûr pour Winnipeg. Dans toutes les provinces, les demandes accrues provenant de l'industrie et des agglomérations nécessiteront un usage intensif de méthodes de lutte contre la pollution pour veiller à ce que l'eau reste d'une qualité élevée.

40. Le système de manutention des marchandises -
Il faut améliorer le réseau de transport de l'Ouest. Les améliorations qu'il faut y apporter vont bien plus loin que le problème des futurs tarifs du Nid-de-Corbeau et comprennent la construction de nouvelles installations de manutention des marchandises et l'élargissement des réseaux ferroviaire et routier, ainsi que des changements dans l'organisation de base et dans les réseaux de communication. Outre l'accroissement des exportations de grain, il existe des possibilités d'expansion rapide des exportations de charbon. Il semble que le charbon métallurgique canadien pourrait trouver un marché dans les pays en bordure du Pacifique. Pour répondre ne fusse qu'à la moitié de cette demande éventuelle, il faudrait construire de nouvelles gares de marchandises sur la côte ouest et exploiter le nord-est de la Colombie-Britannique ou introduire des changements dans les institutions régissant la mise en valeur des réserves fédérales de charbon dans le sud-est de la Colombie-Britannique. En Alberta, la réalisation du projet des sables bitumineux de Cold Lake nécessitera l'exploitation de nouvelles réserves de charbon et la mise en place de moyens de transport connexes. Il faudra davantage d'installations de manutention de la potasse à mesure que le projet d'expansion de 2,5 milliards de dollars visant à doubler la production se réalisera en Saskatchewan.

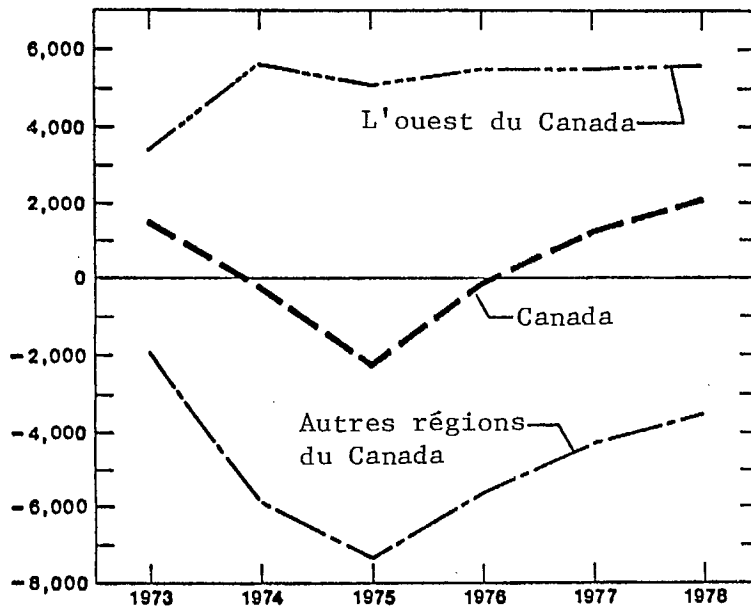
41. L'importance sur le plan national des tendances dans l'Ouest

L'économie de l'Ouest dirige de plus en plus le mouvement de développement de l'économie nationale. La croissance dans le secteur énergétique a déjà permis de faire des progrès

importants pour assurer la sécurité du pays dans ce domaine et pour améliorer la balance commerciale pour les produits combustibles. Même pendant la période de déficit de la balance commerciale canadienne survenu entre 1974 et 1976, l'Ouest a continué à contribuer de façon positive à la balance commerciale du pays (voir fig. 3).

FIGURE 3

CONTRIBUTION À LA BALANCE COMMERCIALE DU CANADA
Région de l'Ouest
(en millions de dollars)



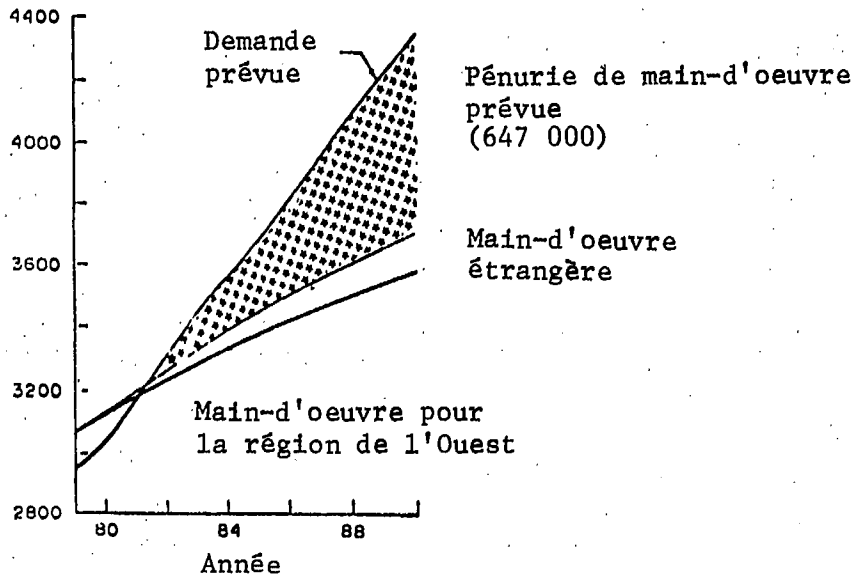
42. Actuellement, malgré la dépréciation du dollar, le Canada prévoit, pour 1979, un déficit de près de 17 milliards de dollars pour les produits finis manufacturés. À moins d'exportations importantes des ressources énergétiques, on ne prévoit pas de rétablissement de la balance commerciale nationale. Cette situation sera aggravée par un important déficit dans les services qui dépassait déjà 5 milliards de dollars au cours du premier semestre de 1979. Il a fallu retirer une grande partie des réserves de la Banque du Canada pour maintenir le dollar au niveau actuel : ces réserves qui étaient de 5,8 milliards de dollars en octobre 1976 sont passées à 3,9 milliards en

octobre 1979. La mise en valeur des ressources de l'Ouest aux fins d'exportation et l'expansion des industries de services, d'approvisionnement et de fabrication reliées aux ressources de l'Ouest peuvent contribuer dans une large mesure, à réduire le déficit commercial.

43. Dans les années 80, le taux régional de la création d'emplois dans l'Ouest pourrait à nouveau permettre de baisser le taux national de chômage. En chiffres absolus, l'Ouest seul ne pourra pas fournir toute la main-d'oeuvre requise par son économie croissante. Pour répondre à ces besoins, il faudra élargir le marché du travail de l'Ouest, grâce à des immigrants d'autres régions du Canada ou de l'étranger (voir fig. 4). Près de 650 000 travailleurs devront émigrer des autres régions du Canada, si la demande et l'immigration étrangère se comportent tel que prévu.

FIGURE 4

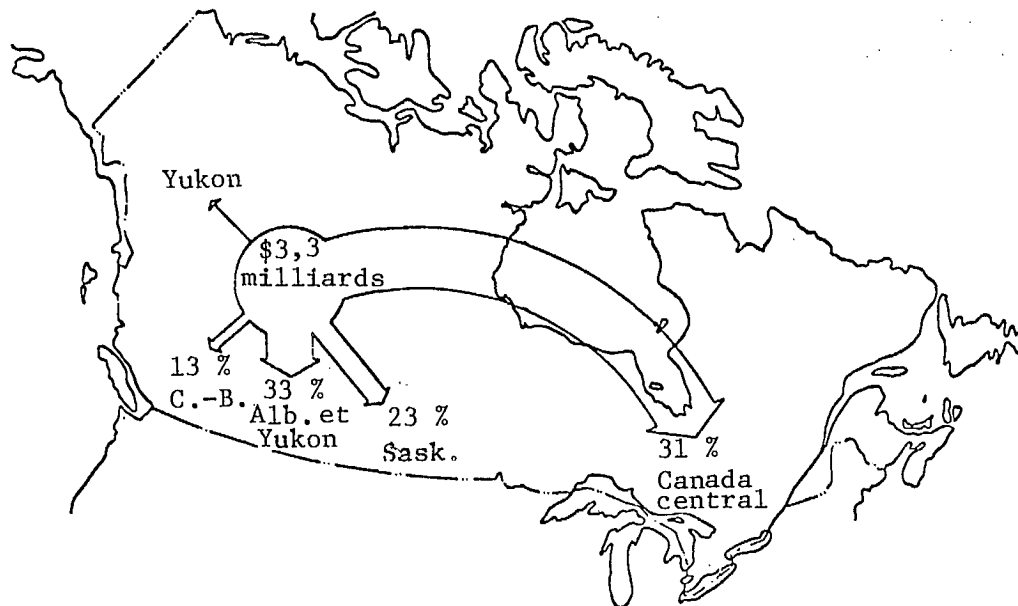
OFFRE ET DEMANDE PROJETÉES DE MAIN-D'OEUVRE
Région de l'Ouest
(en milliers de personnes)



44. Les liens économiques existant depuis longtemps entre l'Ouest et le centre du Canada ont été renforcés. De 1967 à 1974, les échanges commerciaux de biens manufacturés entre l'Ouest et l'Est ont augmenté de 12 % en termes réels. Le pays tout entier retirera d'importants bénéfices de l'expansion des ressources de l'Ouest dans le domaine de la fabrication et des services. Par exemple, une analyse de la répartition régionale possible des profits découlant de la proposition du pipe-line de la route de l'Alaska indique que 31 % du matériel coûtant 3,3 milliards de dollars pourrait provenir du centre du Canada (voir fig. 5). L'expansion de l'Ouest et le renforcement continu des liens interrégionaux peuvent ouvrir de nouveaux marchés aux industries du centre du Canada, à mesure qu'elles s'adaptent au coût élevé de l'énergie, à l'abaissement des barrières tarifaires et à la concurrence sérieuse des fabricants des pays du tiers monde.

FIGURE 5

ÉVALUATION DES AVANTAGES NATIONAUX INDUSTRIELS
DIRECTS PROVENANT DU DÉVELOPPEMENT
DU PIPE-LINE DE L'ALASKA



45. Les tendances du développement dans l'Ouest modifient de façon importante l'équilibre des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Les provinces de l'Ouest, et particulièrement l'Alberta, sont de plus en plus capables d'influencer unilatéralement le développement économique national en contrôlant le rythme de la mise en valeur des ressources, en subissant de moins en moins l'influence des mesures fiscales et monétaires du gouvernement fédéral et en acceptant d'utiliser de façon compétitive les nouveaux instruments de développement économique en vue de réaliser les objectifs principaux de la province. Les discussions récentes, qui ont eu lieu entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur la fixation des prix du pétrole, étaient d'importance primordiale dans le contexte des politiques économiques nationales et provinciales dans toutes les régions du Canada. Par conséquent, une plus grande utilisation des mécanismes de planification fédéraux-provinciaux visant à mieux concilier les priorités fédérales et provinciales en matière de développement, dans le cadre du processus d'élaboration d'une politique économique, est d'une importance capitale pour le développement économique du Canada et pour l'unité nationale.

UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

46. Les nouvelles tendances économiques qui apparaissent dans l'ouest du Canada offrent une gamme sans précédent de possibilités de développement régional et national. La mise en valeur des ressources de l'Ouest, surtout celles qui sont liées à l'énergie, constitue une grande possibilité de croissance à une période qui voit l'amorce d'une récession des économies du Canada et des États-Unis. Les possibilités de développement industriel découlant de l'expansion de l'Ouest peuvent fortement améliorer certains problèmes économiques régionaux existant depuis longtemps sur les plans géographique et structurel. Au niveau national, ces tendances pourraient améliorer la situation actuelle de la balance des paiements, remédier en partie aux taux nationaux de chômage, contrebalancer certains effets néfastes du processus de reconstruction industrielle en cours dans le centre du Canada et contribuer, dans une grande mesure, aux recettes fédérales.

47. Il existe toujours des problèmes fondamentaux liés au développement régional dans l'ouest du Canada. Ce sont notamment : un déséquilibre structurel, une économie fluctuante qui dépend de la mise en valeur des ressources, d'importantes inégalités sociales et économiques et de grands obstacles au développement dus soit à des facteurs naturels ou institutionnels. On peut s'attendre à ce que la dépendance des économies provinciales vis-à-vis des ressources ne fasse que s'accroître, bien qu'elle soit moins prononcée que dans les territoires, malgré les efforts soutenus des deux paliers supérieurs de gouvernement en vue d'encourager une diversification industrielle dans l'Ouest. Cependant, les possibilités de développement économique existantes peuvent résoudre en partie ces problèmes régionaux et contribuer à atteindre des objectifs économiques sur le plan national.
48. Pour entreprendre la réalisation de ces possibilités aux fins de développement national et régional tout en tenant compte de la nouvelle puissance économique et politique de l'Ouest, il faut établir un cadre positif mais cependant souple à partir duquel on élaborera la politique de développement économique fédérale et qui permettra :
- i) de porter au maximum le potentiel économique à long terme de l'Ouest et de l'ensemble du pays, en encourageant :
 - a) l'intégration économique régionale et nationale par le renforcement des liens existant entre les secteurs de croissance de l'Ouest et les industries et services qui se trouvent dans d'autres régions;
 - b) la mise en valeur des ressources naturelles dans des régions et des secteurs déjà exploités ou nouveaux;
 - c) la diversification industrielle en donnant à la région une plus grande capacité pour transformer efficacement les ressources, fournir les machines, le matériel et les services nécessaires aux secteurs des ressources et établir des

industries qui conviennent
particulièrement à la région;

- ii) de supprimer les obstacles qui empêchent l'expansion, la diversification et l'intégration économiques dans toute la région de l'Ouest :
 - a) en participant à l'aménagement d'une infrastructure choisie pour la mise en valeur des ressources de l'Ouest;
 - b) en améliorant l'efficacité du système de transport et de manutention des marchandises de l'Ouest;
 - c) en assurant un approvisionnement en eau à long terme, plus sûr, dans les régions méridionales de la prairie;
 - d) en aidant le secteur privé et les provinces à remédier aux pénuries croissantes de main-d'oeuvre dans l'ouest du Canada;
- iii) de remédier aux disparités sociales et économiques dans l'Ouest :
 - a) en poursuivant les efforts pour augmenter la participation des autochtones aux activités économiques de l'Ouest;
 - b) en mettant en place des mesures de développement spéciales dans les régions de l'ouest du Canada où la croissance est plus lente.

49. Ce cadre de travail reconnaît la nécessité d'équilibrer les efforts visant à encourager le développement de l'Ouest aux fins nationales et régionales et les efforts visant à aider les régions et les groupes d'habitants qui peuvent ne pas recevoir une part équitable des bénéfices découlant du développement. Il souligne la nécessité d'élaborer une stratégie fédérale-provinciale flexible qui s'appuierait sur des objectifs de développement acceptables par les deux parties et qui reconnaîtrait les différences existant dans le domaine des capacités financières, des perspectives économiques, des

structures industrielles et des priorités sociales et politiques des gouvernements concernés.

LES PRIORITÉS PROVINCIALES ET TERRITORIALES DE DÉVELOPPEMENT

50. Pour que ce cadre de travail puisse être mis en oeuvre de façon efficace, il faut que les deux paliers de gouvernement sachent bien quelles sont les priorités de développement des provinces de l'Ouest et qu'ils acceptent chacun de reconnaître les soucis légitimes de l'autre partie. Bien qu'on puisse définir certains thèmes et certains problèmes clefs relatifs au développement régional, la diversité des situations, des possibilités et des compétences dans toute la région de l'Ouest, indique la nécessité d'établir de façon permanente les priorités de développement dans chaque province.

Le Manitoba

51. Le Manitoba a besoin de politiques et de programmes visant à stimuler les secteurs industriels et des ressources dans lesquels la province a une certaine compétitivité. L'activité manufacturière et les ressources sont les deux grandes forces de la province. Le rendement économique de la province était supérieur à la moyenne dans le secteur des aliments et des boissons, de la fabrication de produits métalliques et d'outillage léger. Les produits agricoles dominaient le rendement dans le secteur des ressources naturelles. Le Manitoba a de bonnes perspectives d'élargir son rôle de centre régional de services manufacturiers pour les nouveaux projets de mise en valeur des ressources et de l'énergie de l'Ouest. Pour que le Manitoba puisse réaliser ses possibilités, il faudra veiller à maintenir à la fois la qualité et la quantité de la population active de la province. L'amélioration des aptitudes et la plus grande participation des habitants du Nord et des autochtones, qui émigrent en grand nombre vers les centres urbains, sont importantes pour la productivité de la province. On prévoit que d'ici à 1990, un huitième de la population du Manitoba en âge de faire partie de la population active sera d'ascendance autochtone.

52. Les programmes offerts par l'entremise du MEER visent à stimuler la croissance, grâce à l'expansion de secteurs industriels choisis et des produits dérivés des ressources. Dans l'entente auxiliaire sur le développement industriel conclue avec le Canada, le Manitoba a établi des priorités qui portent sur l'élargissement de la base des industries manufacturières, particulièrement dans le domaine des produits alimentaires, les produits sanitaires, l'outillage léger, le matériel de transport et les instruments électroniques aérospatiaux. Les activités entreprises dans le cadre de l'entente sur le développement industriel iront de pair avec la mise en place de meilleurs réseaux d'approvisionnement en eau. La croissance industrielle et de nouvelles exportations d'électricité aux États-Unis constituent les moyens possibles d'accroître la production d'électricité à partir du fleuve Nelson. En tant que centre de l'activité manufacturière au Manitoba, les initiatives entreprises pour renforcer l'assise économique de Winnipeg revêtent une importance primordiale pour le développement de la province. De plus fortes exportations de grain pourraient renforcer la position de Winnipeg en tant que centre des services pour cette industrie.

53. Le gouvernement du Manitoba attache toujours beaucoup d'importance à l'expansion des centres en dehors de Winnipeg et aux mesures visant à accroître la participation des habitants des régions éloignées aux activités économiques. Les ententes auxiliaires en vigueur sur la production de cultures à valeur ajoutée et sur la promotion du tourisme, ainsi que l'entente proposée sur l'aménagement hydraulique, contiennent toutes des modalités visant à réduire les obstacles et à encourager l'expansion des régions rurales et des centres secondaires. Dans les régions les plus éloignées du Nord, la mise en oeuvre du programme spécial ARDA et l'entente auxiliaire sur les terres septentrionales continuent à améliorer les possibilités dont peuvent profiter les autochtones et à créer un climat favorable à l'exploitation des ressources primaires, particulièrement l'hydro-électricité, ce qui souligne l'importance qu'accorde le gouvernement provincial à une stratégie équilibrée pour le développement du Nord.

La Saskatchewan

54. Les principales politiques provinciales de développement économique visent à encourager une croissance économique stable. Pour atteindre cet objectif, il faut mettre en valeur les ressources provinciales, diversifier l'industrie, stabiliser le secteur rural et accroître la répartition des avantages géographiques et sociaux en les partageant équitablement entre les investisseurs privés et publics et les habitants de la province. On a mis en oeuvre ces politiques en combinant les régimes de partage des impôts et des revenus et les investissements des sociétés de la Couronne et du fonds du patrimoine.
55. L'entente-cadre de développement de la Saskatchewan a encouragé la participation aux possibilités offertes par la croissance économique. On a conclu des ententes auxiliaires sur la planification, l'industrie sidérurgique, l'exploration minérale, sur des programmes destinés aux régions septentrionales et aux autochtones, la productivité et les mutations technologiques dans le secteur agricole, l'aménagement hydraulique et la lutte contre la sécheresse, l'aménagement de la vallée de la Qu'Appelle et l'exploitation forestière. Le programme de la LSDR, l'ARAP, le programme des centres des services agricoles et l'entente spéciale ARDA permettent d'apporter une aide importante qui est étendue aux ressources, à l'industrie et à l'agriculture et à l'aménagement rural et urbain.
56. Il faudra étendre la base des installations manufacturières et industrielles de la Saskatchewan pour que cette province puisse tirer profit, ne serait-ce que dans une faible mesure, des possibilités économiques liées aux ressources naturelles qui se présentent dans l'Ouest canadien. Des subventions pour l'expansion des entreprises, davantage d'activités de recherche et la mise en place d'un cadre industriel et manufacturier agréable et compétitif joueront un rôle important. Grâce à un effort concerté du gouvernement et du monde des affaires, les connaissances techniques pourraient atteindre un niveau international dans le domaine de la mise en valeur des ressources, et spécialement dans les

techniques du génie et de la production de l'uranium, de la potasse et de l'huile lourde. Tous ces points font ressortir le besoin, pour les gouvernements fédéral et provincial, de concentrer leurs efforts, dans un proche avenir, sur la mise en valeur des ressources, la diversification des activités industrielles de la province, l'aménagement rural, l'expansion du secteur des services, la mise au point de techniques de pointe pour l'industrie et les programmes facilitant l'adaptation des autochtones au milieu urbain.

L'Alberta

57. Le gouvernement de l'Alberta s'est fixé des priorités de développement qui portent avant tout sur la diversification économique visant à diminuer la dépendance vis-à-vis des ressources énergétiques et à corriger certaines inégalités régionales et sectorielles. Sur le plan régional, on encourage une croissance équilibrée en décentralisant les services gouvernementaux, en accordant des subventions aux entreprises qui s'établissent à l'extérieur du corridor Edmonton-Calgary et en fournissant une aide financière et une infrastructure aux agglomérations plus petites. Sur le plan sectoriel, la diversification porte surtout sur les domaines qui ont des rendements comparables, notamment sur les ressources renouvelables comme l'agriculture, la forêt et le tourisme, ainsi que sur la recherche et la mise au point de techniques de pointe. La transformation des matières premières pour augmenter la valeur ajoutée et élargir les marchés d'exportation constituent les stratégies principales que le gouvernement a adoptées dans ses efforts pour diversifier l'économie. L'expansion de l'industrie pétrochimique à une échelle mondiale est un exemple remarquable de coopération entre le secteur privé et le gouvernement. Les revenus découlant des ressources ont donné à l'Alberta une grande puissance financière, mais la province a utilisé avec prudence les revenus généraux et ceux du fonds du patrimoine. Les investissements ont porté sur les initiatives basées sur les techniques de pointe, la recherche agricole et médicale et la mise en valeur des sables bitumineux.
58. Le rôle du MEER dans la province, bien que peu important s'il est traduit en dollars consacrés

aux programmes, a généralement appuyé les priorités provinciales. Les ententes auxiliaires sur le développement du nord de l'Alberta et sur l'aide au traitement des produits alimentaires, tout comme le programme de la LSDR, ont contribué à la diversification sectorielle et régionale. De plus, l'ARAP continue à jouer un rôle important dans la conservation du sol et de l'eau.

L'Alberta a fait savoir qu'à l'avenir, on aimerait entreprendre des programmes conjoints dans les domaines du tourisme, de l'agriculture et peut-être de l'exploitation forestière. Dans un cadre plus large, le gouvernement de l'Alberta s'est depuis longtemps fixé comme objectif la suppression des entraves au développement, et c'est un domaine où le gouvernement fédéral devra rapidement intervenir. Les mesures prioritaires portent sur des accords commerciaux plus favorables sur les produits agricoles et pétrochimiques, le règlement des problèmes de transport et de manutention du grain et des autres marchandises et une solution à la pénurie éventuelle de main-d'oeuvre qualifiée et de matériaux, pénurie liée à la construction des grands projets énergétiques.

La Colombie-Britannique

59. À tout prendre, la situation de la Colombie-Britannique est très favorable au développement. La position du gouvernement fortement axée sur le développement, l'éventail riche et varié des ressources naturelles, dont plusieurs sont énergétiques, et l'accès au marché des pays en bordure du Pacifique se conjuguent pour éclipser les facteurs négatifs. Le secteur privé est le principal moteur de la croissance économique, et le secteur public joue un rôle d'appui. Le gouvernement provincial apporte une aide importante à la petite entreprise. Il a encouragé d'importantes activités de mise en valeur des ressources par le secteur privé. En même temps, on tente de diversifier les industries dans des secteurs qui ne dépendraient pas des industries primaires. Le rôle économique du gouvernement se concentre sur les responsabilités fiscales, la gestion des ressources, l'expansion commerciale et l'aide aux entreprises économiques viables et aux projets de grande envergure où il sert de catalyseur. Dans ce dernier domaine, le gouvernement provincial s'est efforcé avec

persistance d'obtenir une part plus importante des fonds fédéraux consacrés aux programmes économiques. Des ententes auxiliaires conclues en vertu de l'entente-cadre de développement ont porté sur de nombreux secteurs clefs, sur les possibilités de développement et les entraves.

60. À moyen terme, les conditions sont favorables à la plupart des secteurs de l'économie provinciale liés aux ressources. Les perspectives sont également encourageantes dans les domaines de la fabrication et de la transformation. Le climat favorable à l'expansion est dû en grande partie aux exportations. On s'efforce de conquérir les marchés des pays en bordure du Pacifique et l'on examine l'ensemble du réseau de transport et les installations portuaires, surtout les installations de manutention des marchandises, pour voir s'ils répondent aux besoins. Le Sud-Ouest assure un marché local important et riche. Ailleurs, l'essor industriel est entravé. L'entente auxiliaire sur le développement industriel vise à éliminer les obstacles et à permettre la réalisation des possibilités de développement. Les activités dans le secteur des petites entreprises ont été remarquablement fructueuses. On a aussi constaté que les possibilités d'expansion du tourisme, la troisième industrie de la Colombie-Britannique, étaient bonnes.
61. Bien que les conditions générales de développement de la Colombie-Britannique soient favorables, il y a cependant quelques pierres d'achoppement : les relations ouvrières-patronales qui ont la réputation d'être difficiles, les revendications territoriales des autochtones, le coût élevé des terrains industriels et les frais considérables des moyens d'accès aux ressources des régions éloignées et montagneuses. De plus, l'activité économique en Colombie-Britannique pourrait ralentir, à court terme, à cause de facteurs extérieurs comme les taux d'intérêt élevés et la faible croissance des économies internationales.
62. L'entente auxiliaire sur l'aménagement de l'infrastructure liée au développement économique constitue actuellement la grande priorité de développement provincial. Cette entente vise à fournir aux deux paliers supérieurs de

gouvernement un cadre qui leur permette d'aider les projets importants de mise en valeur des ressources en aplanissant les principaux obstacles. L'entente établirait des critères régissant la planification des grands projets et l'appui qu'ils recevront et assurerait la participation de tous les ministères et organismes concernés. Les premières initiatives, envisagées dans le cadre de cette entente, portent sur le tracé et la construction d'une route d'accès aux installations portuaires de l'île Ridley et la participation à la mise en valeur des mines de charbon métallurgique du nord-est de la Colombie-Britannique. On pourrait par la suite apporter d'autres améliorations au port de l'île Ridley. Les autres priorités de développement comprennent l'élaboration de nouveaux programmes dans le cadre de l'entente sur la gestion intensive des forêts, un programme conjoint éventuel destiné au secteur de la fabrication et de la transformation et visant à remplacer les importations et à augmenter les exportations, ainsi que des programmes pour les industries maritimes portant sur la recherche et le développement.

Le Yukon

63. L'économie du Yukon demeure soumise aux fluctuations du marché international des minéraux. Les priorités du gouvernement territorial concernent généralement le renforcement du secteur minier tout en élargissant la base de l'économie, grâce au tourisme et aux industries reliées à la prospection et à l'extraction des ressources minérales. La croissance peut être stimulée par l'entente-cadre de développement conjointe, ainsi que par les programmes actuels de création d'emplois et autres par les ministères fédéraux. On doit continuer à encourager les programmes qui instaurent des mesures concrètes pour permettre aux habitants d'ascendance indienne, qui représentent un segment important de la population permanente de la province, de retirer une partie des avantages que devraient apporter les projets d'envergure. D'autres initiatives conjointes doivent aussi préparer le Yukon à acquérir le statut de province. Les mécanismes conjoints de développement peuvent aider le gouvernement territorial à améliorer et à augmenter ses aptitudes à évoluer dans le cadre institutionnel

et juridique complexe, propre au processus moderne de mise en valeur des ressources.

Les Territoires du Nord-Ouest

64. Les réserves de pétrole et de gaz de l'Arctique, ainsi que les projets se rapportant aux importants gisements minéraux, pourraient entraîner une modification rapide des Territoires du Nord-Ouest au cours de la deuxième moitié des années 80. Cependant, des stratégies équitables de développement du Nord doivent tenir compte des ressources naturelles et humaines uniques de cette région. Il faut faire un effort spécial pour atteindre un équilibre entre la mise en valeur des ressources renouvelables et non renouvelables et entre les possibilités d'emploi d'une société industrialisée et les activités traditionnelles afin de permettre aux habitants de faire un choix éclairé entre les deux modes de vie. La création de liens entre les deux économies permettrait de se rapprocher de cet équilibre.

LES INSTRUMENTS DE DÉVELOPPEMENT DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAUX

65. Les mécanismes qui permettent aux gouvernements de jouer un rôle sur le développement économique deviennent de plus en plus variés et complexes. Les politiques et programmes du gouvernement fédéral dans le domaine de la fixation des prix de l'énergie, des quotas d'exportation, de la manutention du grain et des tarifs continuent d'avoir d'importantes répercussions sur le rythme du développement de l'Ouest. Les sociétés de la Couronne et les organismes fédéraux tels que l'Eldorado nucléaire, la Société pour l'expansion des exportations, la Commission canadienne du blé, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, Pétro-Canada, Air Canada et les Chemins de fer nationaux du Canada constituent toujours des éléments importants dans les secteurs prioritaires pour le développement de l'Ouest.
66. Les programmes directs du gouvernement fédéral auront probablement le plus grand effet dans les deux territoires du Nord où les dépenses engagées par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, la Défense nationale et le ministère des Affaires indiennes et du Nord constituent les principaux éléments de l'économie des territoires.

En outre, la Commission du pipe-line du Nord jouera également un rôle jusqu'à la fin de son mandat, lorsque la construction du gazoduc de la route de l'Alaska sera terminée. Cependant, à mesure que les gouvernements territoriaux étendent leurs responsabilités, le contrôle fédéral direct devrait diminuer pour laisser la place à des relations ressemblant davantage à celles qui existent actuellement entre les gouvernements fédéral et provinciaux dans le sud du Canada.

67. Dans toute la région de l'Ouest, les ministères provinciaux du Développement économique ou industriel offrent des subventions et un vaste éventail de services de soutien aux entreprises. La participation des gouvernements provinciaux au processus de développement économique se fait également par l'entremise des sociétés de la Couronne au Manitoba (Manitoba Hydro), en Saskatchewan (SaskOil, Saskatchewan Mining and Development Corporation, Saskatchewan Economic Development Corporation, Potash Corporation of Saskatchewan, etc.), et en Colombie-Britannique (British Columbia Railway et B.C. Hydro). De plus, les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, ont opté pour une participation directe ou indirecte à la propriété d'entreprises dans des secteurs importants du développement économique (par exemple, Alberta Steel, Alberta Energy Company et British Columbia Resource Investment Corporation).
68. Les revenus provenant des ressources énergétiques offrent une source croissante où puiser pour les dépenses relatives au développement économique en Alberta, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan. En Alberta et en Saskatchewan, on a créé les fonds du patrimoine pour contrebalancer, grâce à des investissements publics dans des activités économiques diversifiées, la faiblesse fiscale et économique à long terme des économies basées sur les ressources naturelles. Dans le cadre de leur politique de développement, les provinces utilisent les revenus accumulés grâce à l'exploitation des ressources pour investir dans des actions et des titres de dettes. D'ici au milieu des années 80, l'actif de ces fonds de développement devraient atteindre près de 30 milliards de dollars en Alberta et 5 milliards de dollars en Saskatchewan.

69. Les programmes conjoints fédéraux-provinciaux jouent depuis longtemps un rôle modeste mais cependant de catalyseur dans les secteurs de l'Ouest pour lesquels le développement est prioritaire. En 1935 fut créée l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) pour lutter contre la situation critique de l'érosion du sol et de la sécheresse dans la prairie. Depuis lors, cet organisme a continué à contribuer de façon importante au développement de l'Ouest, grâce à des programmes de conservation du sol et de l'eau, à la construction d'ouvrages d'irrigation et d'approvisionnement en eau et à des services d'ingénierie. L'introduction d'ententes fédérales-provinciales conclues dans le cadre de mécanismes tels que la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et la Loi sur les ressources en eau du Canada a permis de réaliser d'importants programmes d'aménagement rural et d'aménagement des bassins hydrauliques au cours des années 60 et au début des années 70.
70. Depuis 1974, les ententes-cadres de développement (ECD), conclues entre le Canada et chacune des provinces de l'Ouest, et depuis 1978 avec les territoires, ont fourni un cadre pour la réalisation coordonnée et conjointe de programmes de développement économique fédéraux-provinciaux-territoriaux. Ces ententes soulignent la nécessité de diversifier la structure économique de chaque province et de distribuer équitablement les avantages découlant du développement économique aux habitants et aux diverses régions de la province. Dans le cadre des ECD, on a négocié des ententes auxiliaires portant sur un secteur important pour le développement économique de chacune des provinces de l'Ouest ou territoires. Jusqu'à présent, ces ententes concernaient principalement trois grands domaines d'activités : le développement du Nord et des autochtones, les programmes destinés aux régions rurales et la croissance et la diversification industrielles. L'expérience acquise grâce à la réalisation de ces ententes a établi une base pour l'utilisation de tels mécanismes fédéraux-provinciaux-territoriaux en vue de réaliser des objectifs à la fois nationaux et régionaux plus étendus pour l'expansion future de l'Ouest.

LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

71. L'examen des priorités provinciales et territoriales qui précède met en lumière la diversité des possibilités, des entraves et des programmes qu'on trouve dans l'Ouest. Cette diversité et l'élan irrésistible évident de la croissance économique de l'Ouest soulignent la nécessité de considérer les priorités provinciales comme étant des éléments clefs de la politique fédérale de développement régional. Il existe, néanmoins, certaines priorités communes qui fournissent une base solide permettant d'élaborer une stratégie pour la mise en application du plan de développement régional.

Le développement des autochtones

72. Le manque de participation des autochtones au processus d'expansion économique est à la source du problème d'inégalité socio-économique très courant et persistant dans les provinces des Prairies et les territoires septentrionaux et, dans une moindre mesure, en Colombie-Britannique. On a mis en lumière plus haut les facteurs sociaux et économiques qui entravent la participation des autochtones au développement économique de l'Ouest. Il y a également d'importantes considérations institutionnelles auxquelles doivent s'adresser et les gouvernements et les chefs autochtones.
73. Pour de nombreux indigènes de l'Ouest et du Nord, le développement économique est lié aux questions de revendications foncières et de contrôle des ressources. Les ressources naturelles représentent pour eux à la fois un héritage historique et culturel et constituent un mécanisme important dont ils se servent pour élever leur niveau de vie. Le fait que les revendications territoriales des autochtones ne sont pas réglées constituera probablement une grave entrave à l'expansion économique, particulièrement dans les régions septentrionales, et à l'exploitation des ressources non renouvelables. Les attitudes provinciales et territoriales diffèrent grandement sur le sujet. Le gouvernement de la Saskatchewan s'est engagé officiellement à travailler avec les représentants fédéraux et autochtones pour régler ces revendications. En Colombie-Britannique, le gouvernement provincial a jugé que cette question

relevait entièrement du fédéral. Les autres gouvernements provinciaux et territoriaux ont pris position entre ces deux extrêmes. La controverse qui entoure ces questions et l'incertitude qui en résulte ont créé un climat défavorable aux investissements et à l'expansion commerciale et industrielle. Certains considèrent donc les revendications foncières des autochtones comme un obstacle à un développement économique important, plutôt que comme un moyen, pour la population indigène, de jouer un plus grand rôle dans son propre développement économique et de le prendre en main.

74. Les programmes fédéraux et provinciaux visant à favoriser le développement économique des autochtones sont nombreux et variés. Au niveau fédéral, le ministère des Affaires indiennes et du Nord (AIN) est le principal organisme qui s'occupe d'aider les Indiens visés par les traités. Il a mis en oeuvre de nombreux programmes conçus pour favoriser le développement économique sous diverses formes : subventions et prêts, projets de développement sectoriel, établissement d'infrastructures, mesures de formation technique et professionnelle. De plus, de nombreux autres organismes fédéraux et provinciaux fournissent de l'aide d'abord, mais non exclusivement, aux Métis et aux Indiens non inscrits. Ces projets comprennent des programmes tant d'habitation que de création d'emplois, ainsi que des ententes fédérales-provinciales sur le développement socio-économique, comme l'entente spéciale ARDA et l'entente sur les terres septentrionales de l'Ouest.
75. Les tentatives pour coordonner l'action de ces différents organismes qui visent à promouvoir le développement économique des autochtones n'ont connu qu'un succès mitigé. Elles ont occasionnellement provoqué des conflits dans les activités reliées aux programmes et rendu la planification sociale et régionale difficile dans les régions plus éloignées. Au fur et à mesure que les grands projets d'expansion prennent place dans de nombreuses régions septentrionales et que les autochtones cherchent de l'emploi dans le Nord et dans les grands centres du Sud, le besoin de programmes mieux coordonnés et adaptés se fera de plus en plus pressant.

Les régions rurales

76. La prospérité et la viabilité de l'expansion économique rurale de l'Ouest dépendent, en grande partie, de l'existence d'un réseau qui puisse assurer la livraison efficace des produits en vrac destinés à l'exportation, d'une main-d'oeuvre rurale suffisante, d'un réseau de centres de services ruraux et d'un approvisionnement en eau assuré qui permette l'expansion agricole, industrielle et municipale dans les parties arides du sud de la prairie. Il faut de plus continuer à porter une attention spéciale aux régions rurales qui manquent continuellement de sources de revenus et de possibilités d'emploi.
77. Ces éléments du développement rural ont souvent un caractère régional. Dans les provinces des Prairies, on réorganise actuellement le réseau ferroviaire : on remplace le train par le camion pour le transport du grain à courte distance et on substitue des points de livraison, moins nombreux mais plus efficaces, au réseau de silos de collectes régionaux. Des questions telles que les tarifs de transport du Nid-de-Corbeau influent sur la productivité et l'efficacité du réseau. De plus, la Colombie-Britannique, l'Alberta et les territoires ne cessent de demander que l'on prolonge le réseau de transport pour de nouvelles exploitations des ressources. De nombreux organismes fédéraux, provinciaux et privés devront conjuguer leurs efforts pour améliorer le système de transport et de manutention des marchandises de l'Ouest.
78. La pénurie éventuelle de la main-d'oeuvre rurale et le manque d'approvisionnement en eau sont de graves entraves au développement économique rural. Dans les deux cas, le problème ne peut être résolu que par les efforts combinés de plusieurs provinces et d'organismes fédéraux et provinciaux. La participation fédérale est indispensable, parce que les rivières de l'Ouest traversent généralement des frontières provinciales, territoriales et parfois aussi internationales. L'ARAP a depuis longtemps montré qu'elle avait la compétence technique pour régler une telle distribution d'eau à fins multiples. De la même manière, les fluctuations rapides de population dans les agglomérations exigeront l'application de

politiques et de programmes pouvant maintenir les services à un niveau minimum acceptable dans les régions rurales. La concentration des activités dans les centres métropolitains et l'exode rural ont laissé à quelques villes en milieu rural la tâche de plus en plus importante de répondre aux besoins commerciaux et services requis par l'économie rurale.

79. Quelques régions rurales continuent d'éprouver des difficultés pour fournir à leurs habitants des possibilités de revenu et d'emploi adéquates. L'inégalité varie d'une région à l'autre et est en général moins prononcée que celle que nous avons connue au cours des années 50. Il y a un autre aspect du problème : c'est la pression de plus en plus forte que l'on fait pour urbaniser et spécialiser, pression qui est alimentée, du moins en partie, par le boom actuel des ressources de l'Ouest. Il faut continuellement identifier ces régions où de telles disparités existent et adopter des mesures spéciales pour diminuer leurs problèmes.

80. Le développement rural dans l'Ouest canadien continuera à exiger une bonne coordination fédérale-provinciale. Le maintien de la productivité rurale repose sur les programmes fédéraux administrés par le MEER et les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et des Transports. Au cours des dernières années, les ententes auxiliaires fédérales-provinciales, qui ont souvent été la conséquence du travail fait dans le cadre de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), ont assuré la coopération fédérale-provinciale dans les questions rurales. Il s'agit notamment de l'entente sur la production des récoltes à valeur ajoutée du Manitoba, l'entente provisoire sur l'aménagement hydraulique aux fins d'expansion économique régionale et de lutte contre la sécheresse en Saskatchewan, les ententes sur l'aide au traitement des produits alimentaires en Alberta, sur les centres de services agricoles dans les Prairies et sur le développement agricole et l'aménagement rural en Colombie-Britannique. Dans les années à venir, les entraves croissantes au développement rural que représentent les pénuries d'eau et de main-d'oeuvre et l'absence d'une infrastructure essentielle dans les

communautés rurales clefs, nécessiteront que l'on poursuive des efforts conjoints.

Le développement et la diversification industriels

81. La poussée donnée à la croissance de l'Ouest par le secteur primaire et par les capitaux accumulés provoque des rajustements régionaux et sectoriels dans l'industrie régionale. Dans l'Ouest, aussi longtemps que l'on dépendra à long terme de quelques secteurs clefs des ressources, on aura une structure économique très instable. C'est pourquoi les provinces de l'Ouest tiennent à ce que l'on tire parti de ce boom récent provoqué par les ressources pour équilibrer l'économie, et ce, en diversifiant les entreprises de fabrication et les services liés aux ressources. Néanmoins, tant l'Ouest que le reste du Canada peuvent tirer profit de l'exploitation des ressources de l'Ouest. L'industrie de l'Est canadien fait face à une concurrence internationale croissante, à des coûts de l'énergie à la hausse et à des augmentations possibles des cours du change en raison des besoins de capitaux découlant de la mise en valeur des ressources. Si elle saisissait les possibilités offertes par le marché de l'Ouest, l'industrie du centre du Canada pourrait rendre plus facile le procédé actuel d'adaptation qu'elle a entrepris.
82. L'expansion de l'industrie manufacturière de l'Ouest rencontre de nombreux obstacles nouveaux. On s'attend à ce que la mise en valeur continue des ressources crée une pénurie de main-d'oeuvre. Les industries qui souffriront probablement plus de la pénurie de main-d'oeuvre et de matériel sont celles de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de machines, de la sidérurgie, de la fonte et de l'affinage, et du traitement des produits alimentaires. Ces industries constituent une partie importante du secteur manufacturier de l'Ouest. De plus, bon nombre des régions de l'Ouest canadien n'ont pas l'infrastructure, la planification industrielle et les services de coordination qu'il leur faudrait.
83. La grande similitude qui existe entre la structure économique de plusieurs provinces de l'Ouest pourrait entraîner une importante capacité excédentaire pour certains produits, due à la concurrence à laquelle se livrent entre elles les

provinces pour profiter des possibilités offertes par l'Ouest. La balkanisation des marchés provinciaux peut provoquer des déséconomies d'échelle et aggraver les limites inhérentes au marché de l'Ouest déjà petit et fortement dispersé. La coopération intergouvernementale pour minimiser la possibilité de concurrence néfaste entre les provinces peut présenter des avantages tant pour le Canada que pour l'Ouest. Il n'existe cependant, à l'heure actuelle, aucun mécanisme structuré qui permette de déterminer, au niveau interprovincial, le domaine d'application et la raison d'être d'une telle coordination industrielle.

84. Les mécanismes fédéraux se rapportant à l'expansion industrielle ont traditionnellement pris la forme de subventions comme l'aide accordée par le programme de la LSDR du MEER et le PEE d'Industrie et Commerce. De plus en plus il faut avoir une vue plus générale du processus d'expansion industrielle en élaborant un contexte industriel productif et en participant à la planification avec le secteur privé. Les ententes auxiliaires du MEER sur le développement industriel conclues avec le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont réalisé des progrès importants dans cette stratégie manifestant une plus grande coopération entre le secteur privé et le secteur public du développement industriel. Ces ententes ont favorisé une coopération économique et une planification conjointe et efficace dans des projets comme les parcs industriels, les centres technologiques, les commissions industrielles municipales, les comités d'expansion industrielle réunissant les secteurs public et privé, et les programmes d'aide aux petites entreprises. Les nouvelles grandes possibilités industrielles de l'Ouest, notamment l'exploitation du charbon du nord-est de la Colombie-Britannique et l'expansion du secteur de l'acier en Saskatchewan, ont déjà été planifiées et, dans ce dernier cas, la réalisation est même en cours. Les projets touristiques visent à exploiter de nouvelles possibilités et à accumuler des devises étrangères, dont on a grandement besoin, tout en diversifiant la structure économique régionale. De la même manière, les ententes portant sur les ressources (agriculture, forêts, mines) ont permis d'élargir la base des

ressources et d'augmenter la valeur ajoutée, souvent grâce aux marchés étrangers.

85. La diversité des programmes d'expansion industrielle financés par les gouvernements fédéral et provinciaux et les compressions financières de la part d'Ottawa pour les nouveaux projets de développement économique, font ressortir la nécessité de coordonner les divers programmes existants et de les faire porter davantage sur les possibilités de développement les plus importantes. Cette façon d'aborder le problème et la volonté du gouvernement fédéral d'aider à supprimer certaines des principales entraves à des projets industriels choisis permettraient d'augmenter, de manière importante, la diversification industrielle de l'Ouest et de mieux intégrer le développement économique de l'Ouest à celui des autres régions du Canada. L'utilisation plus répandue du mécanisme des ententes-cadres de développement, qui, par moment, exigent la participation de plusieurs provinces, pourrait constituer un moyen important d'éliminer des entraves.

RÉCAPITULATION

86. Le présent exposé a passé en revue les grandes tendances de l'Ouest en matière de développement régional dans le contexte des priorités et des mécanismes fédéraux et provinciaux de développement. Il fournit un cadre de travail qui permettra de discuter à fond de l'orientation à donner au développement régional, ainsi que des décisions qu'il faudra prendre au cours des années 80. On pourra utiliser l'expérience acquise en appliquant les ententes-cadres de développement, expérience dans la manière de planifier, de coordonner et de mettre sur pied conjointement des programmes visant à remédier aux inégalités régionales et aux problèmes d'adaptation pour réaliser des projets de développement axés sur la croissance, qui servent nettement l'intérêt régional et l'intérêt national.
87. La croissance économique de l'Ouest peut aider le Canada de façon importante à atteindre ses objectifs de développement économique au cours des années 80. L'exploitation des ressources énergétiques et autres permettra au Canada d'acquérir

une plus grande sécurité au point de vue des ressources énergétiques d'ici à 1990 et pourrait contribuer substantiellement à la balance des paiements du pays. Les besoins de main-d'oeuvre liés à la croissance de l'Ouest offrent la possibilité de baisser les taux de chômage à l'échelle nationale et régionale. Les besoins de fournitures liés à la mise en valeur des ressources de l'Ouest pourraient supprimer quelques-uns des effets les plus négatifs de la reconstruction de l'industrie du centre du pays et de son adaptation à un climat économique international créé par des coûts plus élevés des ressources énergétiques, des barrières tarifaires moindres et la concurrence acharnée des fabricants des pays du tiers monde en expansion.

88. Dans l'Ouest, on considère l'étape actuelle - celle de l'expansion des ressources - comme une occasion d'atteindre les objectifs fondamentaux que l'on a fixés depuis longtemps au développement régional et qui portent sur une croissance stable, la diversification économique et la réduction des disparités sociales et économiques. On peut stabiliser la croissance et diversifier l'économie en stimulant la mise en valeur de nouvelles ressources, en favorisant l'essor du secteur manufacturier de l'Ouest, en faisant disparaître les entraves à la croissance de la région, grâce à l'établissement de réserves d'eau sûres à long terme, en comblant une pénurie de plus en plus grande de main-d'oeuvre et en améliorant les installations de manutention des marchandises, les installations portuaires et les réseaux de transport. Le climat optimiste actuel fournit une occasion sans précédent de réduire les inégalités sociales et économiques et de permettre à la population d'ascendance indienne de participer davantage à la vie économique de l'Ouest. Il est indispensable que les échelons supérieurs des gouvernements, les dirigeants autochtones et le secteur privé collaborent à la mise en place de mesures spéciales pour aider les autochtones à tirer davantage profit de la croissance de l'Ouest. Cette question a des répercussions importantes sur le plan national en raison des responsabilités spéciales que le gouvernement fédéral assume à l'égard des Indiens visés par les traités.

89. Ces éléments nationaux et régionaux, et le fait que le gouvernement comprend la diversité des situations et des priorités existant dans chaque province et territoire, forment la base du cadre de travail pour le développement régional dont les objectifs sont les suivants :

- i) réaliser au maximum les possibilités de développement économique de l'Ouest par l'exploitation des ressources, la diversification industrielle et le renforcement des liens entre les économies de l'Ouest et l'économie nationale;
- ii) réduire les obstacles au développement, notamment l'insuffisance des effectifs de la main-d'oeuvre, le manque de réserves d'eau stables à long terme et les faiblesses du réseau de transport;
- iii) réduire les inégalités sociales et économiques dans les régions à croissance plus lente de l'Ouest et parmi les autochtones.

90. Le cadre de travail reconnaît clairement que toute politique fédérale de développement économique dans l'Ouest doit être basée, à l'avenir, sur la collaboration fédérale et provinciale. De plus, les politiques fédérales concernant les régions doivent arriver à un équilibre entre les programmes encourageant la croissance ou le développement et ceux qui tentent de supprimer les inégalités, tout en gardant assez de souplesse pour tenir compte des différences très réelles de situations, d'approches institutionnelles et de priorités qui existent parmi les provinces et les territoires de l'ouest du Canada. La mise en oeuvre de cette stratégie de développement régional de l'Ouest nécessitera des augmentations peu importantes des dépenses du gouvernement fédéral destinées au développement économique sous forme d'investissements dans l'ouest du Canada. Cependant, les grands avantages qui devraient découler de ces programmes compenseront largement l'augmentation des frais.

91. Les ententes-cadres de développement de 1974 ont permis aux deux échelons supérieurs de gouvernement d'acquérir une grande expérience dans la mise en oeuvre de stratégies complexes et

générales s'adressant au développement régional de l'ouest du Canada. Ces ententes prennent fin le 31 mars 1984. Le gouvernement peut faire en sorte que ce cadre de travail au sein duquel on pourra entreprendre des programmes de développement économique régional efficaces dans l'ouest du Canada soit mis en place, en réaffirmant son engagement à l'égard du développement régional dans les années 80 par l'entremise de nouvelles négociations relatives aux ECD.

92. La lente croissance économique nationale et l'instabilité continue du rendement économique régional soulignent la nécessité de mettre en oeuvre, dans l'ensemble du Canada, des activités de développement économique plus équilibrées et intégrées. De nombreuses régions du Canada ont la possibilité de répondre aux besoins du marché des ressources de l'Ouest en pleine expansion, de mettre en valeur des sources d'énergie intérieures stables et d'exploiter d'autres matériaux bruts dont bénéficiera l'économie nationale dans son ensemble. Il est donc important que la croissance de l'Ouest soit davantage intégrée à celle du reste du pays. Cependant, toute politique économique fédérale doit également tenir compte des inégalités régionales persistantes dans l'Ouest tout en supprimant les obstacles au développement et à la diversification. Toute politique économique fédérale à l'égard de l'Ouest devra rallier ces intérêts nationaux et régionaux et les intégrer dans un cadre de travail efficace pour le développement économique régional.